

je recherche des informations sur le boulevard de la Madeleine à Paris.

D'abord je souhaiterais savoir si les numéros des immeubles ont changé depuis les années 1950. Ensuite je suis à la recherche d'information sur les occupants sociétés et/ou commerçants des immeubles aux numéros 9 et 11 depuis les années



By Carter Brown [CC BY 2.0
via Wikimedia Commons

1930 jusque 1972. Merci à vous !

Notre réponse du 08/07/2016

Pour répondre à votre demande concernant un éventuel changement dans la numérotation du boulevard de la Madeleine depuis les années 50, j'ai consulté le livre suivant que vous pouvez trouver à la [Bpi](#) (Bibliothèque publique d'information) :

Les numérotages des maisons de Paris du XVème siècle à nos jours

Pronteau, Jeanne, imprimerie municipale, 1966

En voici un résumé :

Le numérotage de type actuel a été institué par décret du 04 février 1805, sous Napoléon Ier.

Ce décret a été renouvelé en 1847, puis revu en 1938, 1939 et 1956.

Le numérotage des rues de Paris est donc réglé actuellement par deux textes, l'arrêté préfectoral du 17 mars 1939 et celui du 14 mai 1956.

Le premier détermine les conditions réglementaires auxquelles les plaques des numéros doivent satisfaire, ainsi que les obligations respectives des propriétaires et de

l'administration ; le second assure l'identification certaine des immeubles, en consignnant leur numéro d'ordre, sur un plan officiel imprimé, tiré en un grand d'exemplaire, périodiquement tenu à jour par l'Administration.

Il ressort de ces textes que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire, en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article L. 2213-28 du code général des collectivités territoriales.

De plus, il n'existe pas de réglementation nationale relative à la manière dont les rues doivent être numérotées. Le Service Nationale de l'Adresse SNA, service de La Poste, délivre des conseils aux Collectivités.

Compte tenu de ces informations, j'ai cherché un éventuel décret relatif à la problématique qui vous intéresse au Journal Officiel et/ou un document produit par le Maire de Paris et/ou le maire du VIIIème arrondissement préconisant un changement de numérotation boulevard de la Madeleine et je n'ai rien trouvé de tel.

Par conséquent, il apparaît que la numérotation du boulevard de la Madeleine reste inchangée depuis la date qui vous intéresse.

L'autre partie de votre demande portait sur les sociétés et commerces situés au 9/11 boulevard de la Madeleine.

Pour obtenir des renseignements à ce sujet-là, il faut que vous vous rendiez aux Archives de Paris

J'ai pris soin de contacter les Archives de Paris : une partie des documents qui s'y trouvent conservés a été numérisé mais ce n'est pas le cas des documents relatifs aux sociétés et commerces donc il m'a été confirmé que vous deviez venir consulter ces documents sur place.

Ces documents font partie du fond patrimonial du Registre de commerce de la Seine et ne concernent que la période s'échelonnant de 1920 à 1954.

D'après le document explicatif concernant la méthodologie de recherche liée au Registre du commerce de la Seine, pour toute recherche postérieure à 1954, il faut que vous vous adressiez

au [greffe du Tribunal de commerce de Paris](#).

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information